

Culture administrative- Spécialité Finance et gestion publique – U23

L'épreuve 2 du concours se décompose en deux parties. La première vise à valider des éléments de Culture administrative au sens le plus large, par des QCM. La seconde vise à valider des connaissances sur un domaine de spécialité, par des questions à réponses ouvertes et courtes (QROC).

Notre **proposition pédagogique** couvre ces deux dimensions.

Pour la partie **Culture administrative**, nous proposons une base de QCM portant sur Environnement administratif, économique et financier ; l'Union européenne et la Culture numérique.

Pour la partie **Spécialité**, ici les finances publiques, la préparation s'attachera au traitement des problématiques soulevées par les finances et la gestion publiques en liaison avec l'actualité la plus immédiate.

Pour ce faire, il est proposé aux candidats une série de thèmes d'étude couvrant le programme du concours et centrés sur les évolutions récentes ou en cours des finances publiques de l'État, de l'Union Européenne et des collectivités territoriales.

L'objectif de la préparation n'est pas de délivrer un cours complet de finances publiques. Un bon niveau universitaire en finances publiques est un prérequis indispensable.

La préparation aux concours vise l'acquisition de la technique pour faire une bonne copie ou un bon oral de finances publiques. Une prestation réussie de concours administratif n'est pas forcément celle qui délivre le plus d'informations, mais celle qui utilise au mieux les connaissances pour soutenir une thèse dans un format contraint.

A cette fin, notre programme sera constitué de :

- **Un cadrage méthodologique** cernant d'une part les attendus des épreuves de finances publiques et explicitant d'autre part les conditions pour réussir ces épreuves.
- **18 thèmes d'étude.** Chacun d'eux sera traité sous la forme d'un plan très détaillé (une quinzaine de pages en moyenne), mettant l'accent sur la problématique et l'actualité du sujet.
- **5 évaluations** au gabarit de chaque concours avec correction personnalisée de vos copies.
- **Une sélection d'articles de presse**, des liens hypertextes vers les sites qui consacrent des développements au sujet et par des indications bibliographiques (rapports publics, note du ministère des finances, études, etc.).
- **Un tutorat** par messagerie électronique : votre enseignant répondra personnellement aux questions que vous vous posez.
- **Un forum** : il vous informera régulièrement de l'actualité de la discipline et vous permettra d'échanger des conseils avec (et entre) vous.

Liste des Thèmes

1. Les grands principes des finances publiques	10. La réglementation relative à la gestion budgétaire et comptable publique
2. La construction communautaire et les finances publiques nationales	11. Les finances publiques communautaires
3. Le pilotage des finances publiques nationales	12. Les relations financières entre l'État et les collectivités territoriales
4. Les acteurs des finances publiques	13. Réforme et finances territoriales
5. Les lois de finances	14. La fiscalité locale
6. L'exécution et le contrôle des finances nationales	15. Le contrôle et l'évaluation des finances locales
7. Les ressources du budget de l'État	16. L'emprunt et la trésorerie des collectivités territoriales
8. Les dépenses du budget de l'État	17. Les lois de financement de la sécurité sociale
9. La gestion budgétaire	